

Questions orales

• (1440)

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je me réjouis de l'intérêt que porte à la question un parti qui, comme le NPD, défend les intérêts des gens qui restent sur la terre ferme.

Une voix: Et la Colombie-Britannique?

M. Crosbie: Monsieur le Président, je n'aime pas être interrompu. Je sais que ce que je vais dire intéresse la Chambre.

Dans le passé, nous avons déjà proposé à l'OPANO de modifier le mécanisme qui permet à un membre de s'opposer à une décision ne le visant pas.

L'organisation est actuellement saisie d'un grand nombre de nos suggestions. Nous avons notamment proposé d'accroître les mesures de surveillance et d'application des règlements et d'envoyer des observateurs à bord de chaque bateau qui pêche sur le nez et la queue des Grands bancs. Nous avons proposé de former un groupe d'observateurs internationaux. Nous avons aussi proposé d'établir un système en vertu duquel il faudrait déclarer toutes les prises à bord d'un bateau qui quitte une zone à destination d'une autre. Nous avons aussi proposé une surveillance aérienne et beaucoup d'autres mesures.

Nous avons déjà présenté à l'OPANO de nombreuses suggestions visant à mettre en place un système de surveillance et d'application des règlements efficace et grandement nécessaire étant donné que la CE ne sait pas comment se comportent ses pays membres. Comme la CE l'a révélé dans un rapport sur ses eaux intérieures rendu public il y a une ou deux semaines, les pays ne lui présentent pas de comptes rendus exacts de leurs activités. La CE ne sait tout simplement pas comment se comportent ses États membres.

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, je remercie le ministre d'avoir finalement répondu à la question après avoir tergiversé.

Je crois comprendre que le premier ministre a l'intention d'assister à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Si la résolution que le ministre a mentionnée plus tôt n'est pas approuvée à cette rencontre, le gouvernement du Canada est-il disposé à solliciter l'appui de pays étrangers pour une campagne unilatérale qu'il organiserait en vue de protéger les stocks au-delà de la zone de 200 milles?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous avons proposé. À notre avis, le seul

moyen efficace d'obtenir des résultats est de convaincre au moins une bonne majorité de pays étrangers que les États côtiers doivent pouvoir gérer les stocks chevauchant la zone de 200 milles. Nous avons décidé d'agir par la persuasion, c'est-à-dire d'intervenir par la voie diplomatique.

Si tous les efforts bilatéraux et multilatéraux que nous déployons depuis deux ou trois ans ne font pas avancer notre cause, nous devons songer à prendre d'autres mesures.

De toute évidence, aucun État ne peut obliger tous les autres pays du monde à modifier leur position en ce qui concerne le droit de navigation en haute mer. Il nous a fallu des années pour élaborer le régime international actuellement en vigueur. Nous tentons d'agir par la persuasion. Si nous parvenons, d'ici quelques mois, à prouver au reste du monde que nous avons fait l'impossible pour régler le problème selon les pratiques établies, mais en vain, il nous faudra peut-être avoir recours à d'autres méthodes.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

M. John Manley (Ottawa—Sud): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre.

Le gouvernement est-il d'avis qu'il faut saisir le ministre des Transports des préoccupations exprimées au sujet de la capacité du ministère des Transports de garantir le respect des lois, règlements et normes en matière de sécurité pour qu'il étudie la question et prenne des mesures, ou le gouvernement est-il disposé à laisser aux échelons inférieurs le soin d'assurer la sécurité?

M. Lee Richardson (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je comprends bien la question du député et je l'en remercie. Je le félicite de son intérêt pour la sécurité dans les transports au Canada et de son engagement à cet égard.

Je dirai, pour que les choses soient bien claires, que le ministre a publiquement accepté le rapport Moshansky la semaine dernière en répondant à plusieurs questions du député et d'autres représentants à la Chambre. Le rapport comprend 191 recommandations. Le ministre a constitué une équipe de mise en oeuvre et obtenu la participation de l'industrie afin que des mesures promptes et décisives soient prises pour donner suite au rapport.

M. John Manley (Ottawa—Sud): Monsieur le Président, le rapport du juge Moshansky fait état d'une série de rapports, de notes et d'autres documents qui signalent des préoccupations au sujet de la capacité du ministère de garantir la sécurité des voyageurs. Ma question est très